UCLouvain

EDPH2M 2024 - 2025 Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français Mémoire/Travail de fin d'études : OUI - Stage : optionnel Activités en anglais: UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

EDPH2M: Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique

EDPH2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter la réponse de l'expert aux besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement, tel est le défi que le diplômé master en sciences de la motricité, orientation éducation physique se prépare à relever dans sa pratique professionnelle.

L'objectif est de devenir un professionnel du mouvement qui optimalise les conduites motrices de l'Homme au bénéfice de sa santé.

Le futur diplômé en éducation physique acquerra les connaissances et compétences nécessaires pour :

- maîtriser les caractéristiques du mouvement et de ses effets pour l'utiliser à des fins éducatives,
- connaître et interagir avec les publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques,
- être capable d'organiser, de communiquer et de mob capabl8• êt1valr etec lerie du8



Les six axes de la formation du Maître en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- 1. maitriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques, didactiques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation.
- 1.1. Enoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales, sciences du mouvement).
- 1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique et didactique dans ces domaines.
- 1.3. Exercer sa propre activité physique et sportive dans le but d'accéder à un niveau de maitrise indispensable à une bonne intervention.
- 1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).

- 2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.
- 2.1. Identifier les caractéristiques techniques adaptées et inadaptées d'un geste ou d'une situation et planifie des solutions motrices ou autres adaptées aux objectifs et caractéristiques des participants (amont de l'action).
- 2.2. Organiser l'intervention en l'adaptant aux objectifs et caractéristiques des participants par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).
- 2.3. Evaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyse ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliore, le cas échéant, ses interventions futures.
- 3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (bénéficiaires et les professionnels du domaine) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).
- 3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs.
- 3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.
- 3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).
- 4. collaborer avec des professionnels (d' "autre type") pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.
- 4.1. Décoder et transformer le cas échéant, les comportements individuels et collectifs des membres des groupes qu'il anime, ainsi que les activités qui y sont associées,
- 4.2. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes qu'il anime (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...) et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice et versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.
- 5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.
- 5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifie des éléments de bien-être au travail.
- 5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec les finalités et les options choisies.
- 5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affine ses projets professionnels et prépare son entrée en carrière.
- 6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle.
- 6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine des sciences de la motricité, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.
- 6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines des sciences de la motricité.
- 6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation au corps.
- 7. Pour les étudiants ayant suivi la **finalité didactique** (enseignement): mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur en éducation physique, et pouvoir y évoluer positivement
- 7.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs
- 7.2. Enseigner en situations authentiques et variées
- 7.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

Pour plus de détails, consultez l'Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Une fois bachelier, l'étudiant poursuit sa formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique. Le master 120 se déroule en deux ans et se compose d'un tronc commun, d'une finalité et d'une option.

Le master de 120 crédits normalement répartis sur deux années d'études comprend la rédaction d'un mémoire et est le lieu de l'approfondissement et de la spécialisation. Il se décline selon trois finalités, selon que le futur diplômé se destine à l'enseignement, à la recherche ou à l'exercice d'une profession dans le monde du sport.

- · finalité didactique,
- · finalité approfondie,
- · finalité spécialisée.

Une formation pratique

Orientée vers les activités physiques et sportives adaptées à des publics spécifiques, la formation pratique comporte des activités physiques sportives adaptées aux différents âges de la vie, entraînement de l'adulte sédentaire. L'étudiant approfondit par ailleurs sa pratique dans trois disciplines sportives au choix (entraînement athlétique, jeux collectifs, sports acrobatiques, natation, danse et expression).

- L'enseignement est dispensé sous diverses formes : cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, travaux et projets personnels, stages.
- Une formation en sciences biomédicales : pathologie du sportif, prévention des maladies par les activités physiques et sportives;
- Une formation à la recherche qui développe, quelle que soit la spécialisation que l'étudiant choisit, son aptitude à investiguer un sujet neuf de manière scientifique et à interpréter les résultats de la littérature scientifique.

- Un mémoire qui spécialise l'étudiant dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire ou sur le terrain, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.
- Une formation en sciences humaines : histoire, éthique, psychologie du sport.

Une formation professionnelle

Le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique propose un vaste choix de spécialisations en lien direct avec la pratique professionnelle. L'étudiant choisit choisirez une finalité [30] parmi les trois proposées.

Enseignement

Si l'étudiant envisage de faire carrière dans l'enseignement secondaire, il choisit la finalité didactique qui lui permet de développer

- des compétences pédagogiques et didactiques adaptées à l'enseignement de l'éducation physique,
- des compétences personnelles de gestion de groupe, grâce à la pratique de terrain,
- une bonne connaissance du milieu scolaire et du programme d'éducation physique dans l'enseignement secondaire.

Au terme de son programme de master avec finalité didactique, l'étudiant reçoit le titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

En 2024-25, vous pouvez encore débuter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici.

Management des organisations sportives

La finalité spécialisée en management des organisations sportives, associée à l'option en gestion des activités physiques et sportives (cf. ci-dessous), prépare à la gestion de clubs, fédérations, centres sportifs, etc. Grâce aux cours en organisation des systèmes sportifs nationaux, management et stratégie des organisations sportives, gestion des entreprises, ... et à des cours que l'étudiant choisit parmi l'offre en sciences économiques et de gestion, il apprend les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession : gérer, diriger, planifier, élaborer des plans stratégiques, etc.

Pour parfaire son profil de gestionnaire par une expérience sur le terrain, le programme prévoit un important volume de stages, réalisés dans différents milieux professionnels.

Recherche

L'objectif de cette finalité approfondie est d' introduire au métier de chercheur en intégrant l'étudiant au sein d'un laboratoire d'accueil de la FSM. Cette démarche passe tout d'abord par la lecture de la littérature scientifique en rapport avec le sujet de recherche qu'il poursuit. Il apprend les bases des techniques et approches expérimentales et est initié à la communication scientifique. Son sujet de recherche peut éventuellement trouver un aboutissement sous la forme de son mémoire de fin d'étude.

Approfondir sa spécialisation

Les finalités sont complétées par un ensemble d'options pour approfondir encore sa spécialisation.

Gestion des activités physiques et sportives

Dans le cadre de cette option l'étudiant est amené à comprendre le fonctionnement des entreprises présentes dans le secteur de l'activité physique (centres sportifs, clubs, centres de fitness, le secteur économique, etc.). Sa formation dans ce domaine est complété par des cours théoriques ainsi que des expériences sur le terrain en entreprise.

· Entraînement du sportif

Cette option forme à la prise en charge d'athlètes de haut niveau dans la perspective d'une amélioration de la performance sportive. Cette formation, au cours de laquelle l'étudiant est en contact direct avec les sportifs, est centrée sur les principes de la préparation physique et psychologique de l'athlète, ainsi que sur son évaluation.

Education psychomotrice

Ici l'étudiant ss c ainsi que sur son év def7Mr une recherche bibliocrv1e sur lles principes-3 8 Tfue sur son e2information sur

EDPH2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- 🗱 Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ${\it extstyle O}$ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$ non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis

Bloc annuel

1 2

o Formation pratique (14 crédits) (14 crédits)

O LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées	Sébastian Xhrouet	[q2] [30h+30h] [4 Crédits] 🕮	X	
O LEDPH2135	Relaxation	Alain Moreaux	[q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits] #	Х	

O Formation pratique - cours au choix

Trois cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

■ LEDPH2130	Danse et expression : diversification	Marc Francaux	[q2] [30h] [2 Crédits] #	x
B LEDPH2131 Company Company Company Company Company Company Company Company Company Company Company Company Company Company Company Company Compan	Entraînement de natation et activités aquatiques : diversification	Marc Francaux	IR [q1+q2] [30h] [2 Crédits] 🚇	X
	Sports acrobatiques			

Liste des finalités

En 2024-25, vous pouvez encore débuter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici.

Une finalité à choisir parmi les finalités proposées ci-dessous.

- > Finalité approfondie [prog-2024-edph2m-ledph200a]
- > Finalité didactique [prog-2024-edph2m-ledph200d]
- > Finalité spécialisée : management des organisations sportives [prog-2024-edph2m-ledph202s]

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. L'étudiant constitue son programme en rapport avec le projet de recherche qu'il réalisera au sein d'un laboratoire et sous la supervision de son promoteur. Les thèmes sont nombreux et contribuent à l'amélioration de la compréhension du mouvement ainsi que des pratiques et des techniques qui visent à l'améliorer.

Pour vous inscrire à la finalité appronfondie, vous devez donc obligatoirement avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation. Ce programme de formation deviendra votre convention et participera à la constitution de votre programme annuel (PAE).

Etapes à suivre:

Prenez contact avec la Pr B. Schepens (benedicte.schepens@uclouvain.be) pour demander le document de convention à compléter.

Complétez le document de convention avec la supervision de votre promoteur et renvoyez-le ensuite à la Pr. Schepens qui l'examinera. Si nécessaire, il vous sera demandé de l'amender et de le réenvoyer.

Dès que la convention est validée, vous en serez informé et vous pourrez vous inscrire en ligne.

Sans ces étapes, la Faculté ne valide pas les inscriptions en finalité approfondie.

Vous devez entamer le processus de validation de votre convention <u>au plus tard</u> le premier lundi du mois de septembre.

- Obligatoire
- 🗱 Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore débuter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici.

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- O Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- @ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel



UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

EDPH2M: Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique

Finalité spécialisée : management des organisations sportives [30.0]

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- \oplus Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$ non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ™ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel



o Contenu:

o Cours obligatoires (25 crédits)

O LIEPR2191

Options et/ou cours au choix [30.0]

Une option à choisir parmi les options proposées ci-dessous.

- > Option gestion des activités physiques et sportives [prog-2024-edph2m-ledph2030]
- > Option entraînement du sportif [prog-2024-edph2m-ledph204o]
- > Option éducation psychomotrice [prog-2024-edph2m-ledph2050]
- > Option motricité et pathologie [prog-2024-edph2m-ledph2060]
- > INEO Formation interdisciplinaire en entrepreneuriat [prog-2024-edph2m-ledph207o]

Option gestion des activités physiques et sportives [30.0]

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- O Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$ non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- @ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette option n'est pas organisée en 24-25.

Bloc annuel



UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

EDPH2M: Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique

Option entraînement du sportif [30.0]

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- \oplus Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$ non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel

1 2

o Contenu:

O LEDPH2180	Biologie appliquée au sport et préparation physique (et stages)	Louise Deldicque (coord.)	11. [q2] [75h] [11 Crédits] 🚇	х	
O LEDPH2181	Préparation psychologique, communication, éthique et déontologie en sport	Fabrice De Zanet Philippe Halleux (coord.)	17R [q1] [45h] [4 Crédits] 🚇	X	
O LEDPH2280	Evaluation du sportif et stage associé	Catherine Behets Wydemans Nicolas Benoit (coord.) Marc Francaux (coord.) Robert Hardwick	117 [q1+q2] [60h] [15 Crédits] 🛞		X

UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

EDPH2M: Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- O Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$ non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- € Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées dans le programme détaillé : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un e étudiant e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens.

Tableau des prérequis

LEDPH2299 "Mémoire" a comme prérequis LEDPH2100

• LEDPH2100 - Préparation au mémoire EDPH

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

EDPH2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

• > Conditions d'accès générales

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les passerelles vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire.	Type court
BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60		

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
		Accès sur dossier	Accés sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère.
Masters			
		Accès sur dossier	Accés sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la Valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en Sciences de la motricité/éducation physique (minimum 3 ans) délivré par une institution étrangère et ayant obtenu au moins 70% (ou 14/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en Sciences de la motricité/éducation physique, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en Sciences de la motricité/éducation physique . A défaut de au moins 70% (ou 14/20) de moyenne, le dossier ne sera pas examiné et l'accès sera refusé.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier en cliquant ici.

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le master en sciences de la motricité - orientation éducation physique est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des savoirs et des savoir-faire dans divers domaines d'application (sciences humaines, formation à la recherche, sciences biomédicales et formation pratique). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes: cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, travaux et projets personnels, stages.

Dans une formation où le partage des savoirs et du savoir-faire sont centraux (comme enseignant, comme animateur ou comme manager sportif), l'étudiant en Master est accompagné sur la voie du développement individuel des attitudes et des valeurs spécifiques au partage de compétences.

Le programme se construit sur base de six acquis d'apprentissage disciplinaires et transversaux. En master en éducation physique, ils sont déclinés en acquis d'apprentissage dans une perspective de formation au partage des acquis.

L'alternance, propre à la formation en éducation physique, entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives recourt à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe. La formation de bachelier en éducation physique fait de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs. Les approches pédagogiques alternatives (travail par projet, séminaires, stages, etc.) sont particulièrement développées dans le cadre des finalités et options suivies par l'étudiant.

DES SAVOIRS

La moitié de la formation en master est consacrée à la poursuite de la formation amorcée en bachelier. L'accent est mis sur la capacité de l'étudiant à opérationnaliser les savoirs et les savoir-faire acquis en bachelier dans une perspective de transmission à autrui (comme enseignant ou comme animateur).

Les cours magistraux en sciences de la motricité, propres à développer les savoirs spécifiques de pointe, s'appuient sur des savoir-faire développés dans la formation pratique et didactique en éducation physique.

ARTICULES A DES SAVOIRS-FAIRE

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire didactiques dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain est une garantie de l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

A TRAVERS DES FINALITES ET OPTIONS

L'autre moitié de la formation relève des finalités (didactique, spécialisée en management des organisations sportives ou approfondie) et des options (entraînement, psychomotricité, gestion des activités physiques et sportives, motricité et pathologie ou création de petites et moyennes entreprises). L'étudiant y confronte sa formation générale aux exigences de secteurs spécifiques. A côté du développement de savoirs pointus dans ces domaines, il se construit, par le biais de stages auprès de professionnels reconnus, un registre de savoir-faire propre aux orientations professionnelles que lui ouvrent ces finalités et options.

ET UN MEMOIRE

Par la réalisation d'un mémoire, l'étudiant pourra se spécialiser dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire ou sur le terrain, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités